



Comité de pilotage

Date : 09/03/2017

Participant.e.s : élus : Josselyne Bougard, Fernand Karagiannis, Patrick Thevenet, Christine Seux, Annie Morin, Joachim Hirschler, Vincent Beillard, Agnès Hatton, Isabelle Raffner, Michel Gautheron, André Oddon

Public : Laurent Casals, Martine Lamande, Rémi Dragan, Monik Gautheron, Maguy Ailliot, Alice et Jean-Michel Pluvinage, Régine Salamone, Arthur Ribo, Stéphane Trouille, Monique Teghil, Mario Bilella, Pascal Denavit

Excusés : Sabine Girard et David Gourdant

Secrétariat : Fanny Larroque

Animation : Fanny Larroque et Vincent Beillard

Agenda à venir

- **Vendredi 10 mars** : **GAP Site internet** à 17h30, Mairie, suivi de la rencontre de la **commission Transparence-Information** pour préparer la prochaine lettre d'info municipale
- **Dimanche 12 mars** : **Repas des Aînés**, à 12h, Salle des fêtes organisé par le CCAS, repas offert pour tous les anciens âgés de 70 ans et +.
- **Dimanche 12 mars** : **Choix du parrainage de la mairie de Saillans pour les élections présidentielles** de 9h à 12h30, sur la place du marché, **vote ouvert à tous les électeurs**
- **Mardi 14 mars** : **Conseil d'école** à 18h
- **Mercredi 15 mars** : à partir de 16h devant la mairie : **Révision gratuite des vélos à assistance électrique (VAE)** achetés via la démarche groupée de l'année dernière. A 18h : réunion **pour des nouvelles personnes intéressées pour l'achat groupé** cette année avec test des nouveaux modèles de VAE
- **Mardi 21 mars** : **Assemblée Générale du Forum**

Court résumé pour site internet

L'observatoire de la participation (ancien Conseil des Sages) a effectué un retour sur la réunion de quartier aux Samarins. La prochaine réunion de quartier aura lieu le jeudi 23 mars au quartier de Trélaville – le Pêcher.

L'équipe municipale ne s'est pas montrée favorable à l'ensemble du devis de demande d'équipement informatique pour l'école. Une rencontre aura lieu avec les enseignantes pour expliquer la position des élus.

Des nouvelles demandes vont être effectuées auprès de l'intercommunalité quant aux emplacements des containers semi-enterrés.

La Société Générale a confirmé la nouvelle installation du DAB pour la semaine du 13 mars.

Validation du CR du 09/02/2017

Relevé des décisions

1) Observatoire de la participation : retour de la réunion de quartier des Samarins

Expression de plusieurs doléances.

Les membres de l'Observatoire se posent la question de comment seront traitées ces doléances. Il est rappelé que l'idée n'est pas que l'Observatoire traite ses doléances, mais que les participants aux réunions de quartiers puissent plus facilement se mettre en lien avec les élus référents et fassent remonter eux-mêmes leurs demandes.

Proposition : réaliser davantage de réunions de l'équipe municipale hors de la mairie.

2) Jeunesse : décision

Sujet 1 : demande d'équipement informatique pour l'école (cf note 1 ci-dessous)

Cela soulève plusieurs questions :

- Est-ce réellement nécessaire au vu de l'existence du Forum à Saillans (club informatique) ? Ne vaut-il mieux par soutenir le Forum ?
- Les risques d'addiction à la tablette sont soulevés : problèmes d'agressivité, de frustration, de concentration, etc.
- Les frais de scolarité sont déjà assez élevés à Saillans, cela risquerait de les augmenter encore.
- Les tablettes peuvent néanmoins être des outils aidant pour des enfants dyslexiques ou ayant d'autres difficultés.

Décisions :

- Il n'est pas souhaité de soutenir l'achat de tablettes, car de nombreuses réserves sont émises quant à leur portée éducative. Il existe des dispositifs spécifiques pour des enfants en difficultés, ces demandes seraient étudiées.
- L'achat d'un ordinateur fixe pour chaque classe est possible (mais ne correspond pas à la demande des enseignantes).
- L'achat d'un vidéoprojecteur est validé.
- Ces réponses seront transmises lors du prochain conseil d'école. Les élus proposent aux enseignantes d'ouvrir la discussion avec les parents si elles le souhaitent.

Sujet 2 : programme « ça bouge dans ma cantine »

Dans le cadre du programme « ça bouge dans ma cantine » porté par le SIVU et la CCVD et la CCPS, il est demandé une parcelle de 10 m² du jardin public pour créer un coin jardinage. Décision : validation de la demande.

Sujet 3 : coin nature

Demande d'une subvention en cours de 500 € pour la création d'un coin nature dans les écoles.

3) Urbanisme : débat avant décision dans un prochain CP

Demande d'achat d'un chemin municipal d'environ 30 m² par les nouveaux propriétaires du camping les Chapelains (cf note 2).

C'est un passage très utilisé pour les utilisateurs du club de tennis.

Du point de la vue de la sécurité, il est préférable de passer par la route Royale. C'est un chemin qui est potentiellement dangereux.

Si le chemin est vendu, le parking ne sera utilisé que par les utilisateurs du camping, il faudrait donc le vendre aussi. La plupart des personnes s'expriment pour la vente et le soutien des nouveaux arrivants.

La décision sera prise dans un prochain CP ou en commission urbanisme

4) Environnement : demande de création de jardins partagés, débat avant décision dans un prochain CP

Demande d'un collectif d'habitants pour créer des jardins partagés aux Chapelains. Or ce terrain est utilisé lors de diverses manifestations sportives et associatives de grande ampleur. Il ne peut être utilisé pour des jardins partagés.

Il existe un terrain communal dans le quartier des Samarins, nommé le « clos des Samarins ». Il faudrait y installer un compteur d'eau afin que le collectif puisse payer ses consommations d'eau.

Des élus proposent aussi de recenser des terrains privés qui ne sont pas utilisés dans le village.

Des personnes du collectif se proposent de venir rencontrer les élus lors de leurs permanences pour continuer à étudier les différentes possibilités.

5) Travaux et aménagements : décision

Il est décidé de réduire les 2 grands peupliers à risque du quai Jobin, pour un montant de 1200 €.

6) Binôme de tête

Sujet 1 : retour de l'intercommunalité sur l'emplacement des containers semi-enterrés qui ont un coût important.

Demandes pour les emplacements :

- Les Chapelains : validation de la proposition de la CCCPS
- Point I : validation de 2 OM sans le tri en attendant de futurs aménagements.
- City-Stade (et non skate park): validation de la demande de changement de place de la CCCPS
- Boulevard de l'Echo : la CCCPS demande à la commune un coût d'aménagement (6400 € HT). L'équipe municipale demande à la CCCPS de prendre en charge ces coûts, comme initialement prévu. Au regard des diverses études du CAUE, de la réunion publique et de la connaissance des lieux des élus, le projet d'agrandir le mur de soutènement est retenu.
- Place du Prieuré : demande de création de plateformes derrière le mur de l'emplacement prévu par la CCCPS afin de libérer la place du Prieuré pour :
 - o ne pas avoir de nuisance devant le restaurant (actuellement réservé au médecin)
 - o pas de co-visibilité avec l'église,
 - o pas de perte de stationnement,
 - o pas de gêne pour de grands événements comme la vogue et le marché dominical.

Sujet 2 : réalisation d'un appel public pour le nouveau logo de Saillans

Le nouveau plan de Saillans est travaillé avec une entreprise de communication. Cela devrait être fait avant l'été.

Sujet 3 : chantiers participatifs de bardage du bâtiment technique et de coupe des plantes invasives du

Rieussec : le we du 18-19 mars

André Oddon sera sur le chantier du Rieussec, Annie Morin sera là au lancement et passera un des deux midis.

Sujet 4 : permanences des élus pour les élections présidentielles et législatives : un tableau est à remplir.

Dimanche 12 mars : vote pour le choix du parrainage des présidentielles 2017. Plusieurs élus se proposent pour assurer des permanences.

Sujet 5 : dates des CP et CPi d'avril

Il est rappelé à chacun de noter ses absences dans le calendrier Zimbra

Proposition : CPi le 20 avril (1ère semaine des vacances) et CP le 27 avril (2ème semaine des vacances)

Sujet 6 : DAB (distributeur automatique)

Confirmation de la Société Générale pour la nouvelle installation : cela devrait être réalisé la semaine du 13 mars. Il y aura une caméra insérée dans le distributeur.

Proposition d'un point lumineux détecteur de présence. Le SDED a souligné le fait que cela pouvait être très gênant pour les riverains. Les discussions sont en cours.

Thierry Javelas, le maire de St Sauveur, souhaite inaugurer la station de phyto-épuration de St Sauveur et propose de regrouper les inaugurations des villages voisins. Il est décidé de trouver une date commune pour l'inauguration des nouveaux bâtiments techniques. Les autres inaugurations se feront plutôt à un autre moment : jardin public, éclairage des Samarins, DAB, etc.

Mots clefs

Observatoire de la participation, équipement informatique école, jardin partagé, taille des arbres, containers semi-enterrés, logo de Saillans, chantiers participatifs, DAB

Pour plus d'information ...

Note 1 : demande d'équipement informatique pour l'école

Le devis déposé par les équipes enseignantes :

- pack 6 tablettes : 2475 € (412.66 € TTC / tablette)
- 172.80 € pour les étuis
- 100 € pour une carte application (mais avec beaucoup moins ça suffit)
- 35 à 50 borne wifi
- et vidéo projecteur (1 par classe idéalement) non budgété ici

Note 2 : mail des propriétaires du camping les Chapelins

« Dans le cadre de l'exploitation du Camping Les Chapelains, nous allons transformer l'ancien chalet de réception (chalet à gauche de l'entrée) comme hébergement.

Il est situé sur une parcelle de terrain mitoyenne avec un chemin de passage piéton appartenant à la commune, le long de la limite de propriété "Michelas".

Cela présente une difficulté pour l'exploitation de cette parcelle. En effet, le passage de piétons peut constituer une gêne pour les occupants de l'hébergement, en termes de tranquillité, d'intimité, voire en terme de sécurité des biens. De plus, l'escalier sur ce chemin, la végétation qui y pousse, la nature instable du sol et le manque d'éclairage peuvent présenter un danger pour les piétons qui y cheminent.

D'après nos informations, ce chemin avait été conservé par la commune lors de la vente du camping afin de permettre le passage des piétons depuis le parking vers les installations sportives, ce qui en était alors l'unique accès. Entre temps, le parking situé à l'est des terrains de sport a été créé. Il dessert le nouveau vestiaire de foot, le terrain de foot et les courts de tennis, avec un chemin de passage piétons, sur terrain plat.

Nous pensons donc qu'il n'est plus nécessaire de conserver ce chemin pour l'usage qui en avait prévu initialement. Aussi, nous serions vivement intéressés pour acquérir ce chemin, ce qui nous permettra de mieux exploiter la parcelle et d'assurer aux clients occupant cette parcelle les meilleures conditions d'hébergement. D'après nos estimations, la surface de ce chemin est d'environ 30 m² (1,50m x 20m).

Nous vous remercions de votre réponse rapide si cela est possible, afin de pouvoir commencer au plus vite, le cas échéant, les travaux d'aménagement.

Espérons une issue favorable à notre demande, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de nos salutations respectueuses.

Bien cordialement,

Alice & Jean-Michel PLUVINAGE »

Note d'André Odon sur la taille des arbres

« Point comparatif sur la poursuite du programme "taille des arbres" ;

Les platanes de Coupois du fait des tailles ont une faible vitalité (résistance au vent et autres)

Je propose une série de tailles en commençant côté Est, afin de les sécuriser, cette taille hivernale sera accompagnée d'un enlèvement des rejets de l'année; permettant d'assurer le gabarit des véhicules sur la route. Je propose d'éclaircir les érables et l'orme de R. Lambert et du Fossé afin de rectifier les tailles de 2014 : fin 2017 (il faut vérifier l'aptitude de l'orme à résister à l'attaque parasitaire de du printemps dernier : la taille d'une branche basse a permis l'entrée d'un acolyte / insecte parasite de l'orme).

Je propose de réduire les 2 grands peupliers à risque du quai Jobin : bois mort et surtout charpentière dangereuse, d'enlever les 2 ou 3 autres secs.

Je propose de conserver telle quelle la végétation de l'accès au bord de Drôme (Ouest pont Algoud), il y a déjà eu une intervention pour dégager le pont de ce côté et cela suffit pour l'instant. »